

Située dans le département de l'Isère, la ville de Bourgoin-Jallieu compte près de 30 000 habitants. Dynamique et ville-centre du Nord-Isère, Bourgoin-Jallieu est la plus grande commune de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) ; elle est idéalement située au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Plus de 510 agents répartis sur plusieurs sites contribuent au rayonnement et au développement de la ville.

Souhaitant déployer une politique de sécurité par une approche incisive, proactive et au plus près des besoins des habitants, la ville de Bourgoin-Jallieu regroupe ses services de Police Municipale et de Stationnement.

Pour piloter cette dynamique — axée sur la lutte contre les délits et incivilités du quotidien, ainsi que sur une coopération renforcée avec la Police Nationale — la ville de Bourgoin-Jallieu recherche un(e)

Responsable du pôle sécurité et stationnement F/H- **Filière administrative / Sécurité (catégorie A)**

ACTIVITÉS ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

1. Pilotage de la sécurité et de la tranquillité publique

- Élaborer et mettre en œuvre la **nouvelle stratégie** locale de sécurité
- Encadrer et animer la police municipale (effectifs, plannings, organisation opérationnelle)
- Assurer la collaboration et la coordination des missions avec la Police Nationale, la gendarmerie, la Préfectures, les partenaires institutionnels et municipaux.
- Superviser le dispositif de vidéoprotection urbaine (installation, exploitation) et faire évoluer le CSU vers un **Centre Opérationnel** des missions en temps réel 24h/24 7J/7
- Suivre les indicateurs de délinquance et proposer des actions correctives propres à la PM et conjointe avec la PN
- Initier et suivre les indicateurs de suivi des missions de la police municipale
- Accompagner dans le cadre du projet de sécurité intercommunal de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI), les actions opérationnelles et mutualisées retenues par les élus (opérations conjointes sur le territoire, harmonisation de la vidéoprotection, participation active au CISPD)

2. Gestion du stationnement

- Définir et mettre en œuvre la politique de stationnement (zones payantes, résidentielles...)
- Superviser l'exploitation du stationnement (horodateurs, FPS, contrôle du stationnement payant – LAPI, abonnements) et des données informatiques des outils de stationnement
- Piloter les relations avec les prestataires de stationnement
- Optimiser l'offre de stationnement (parkings, zones de livraison, mobilité douce)
- Assurer la préparation et l'exécution budgétaire des usages liés au stationnement, suivre les recettes et la performance financière du Stationnement

3. Management et encadrement

- Encadrer les équipes (30 agents dont 18 policiers municipaux placés sous la responsabilité de 2 chefs d'équipe, 3 ASVP, 7 agents d'exploitation encadrés par un responsable CSU et 2 agents administratifs).
- Assurer la gestion RH du service (recrutement, formation, évaluation, discipline)
- Élaborer les plannings et organiser la continuité de service (astreintes, événements)

4. Pilotage administratif, budgétaire et réglementaire

- Élaborer et suivre le budget du service (en fonctionnement et en investissement)
- Rédiger les arrêtés municipaux relatifs à la Sécurité et au Stationnement
- Assurer une veille juridique et réglementaire
- Préparer les dossiers pour les instances (conseil municipal, CLSPD, GPO)
- Répondre aux sollicitations des élus, riverains, commerçants et associations

5. Relations partenariales et communication

- Représenter la collectivité auprès des partenaires institutionnels et judiciaires
- Animer les dispositifs de concertation citoyenne (conseils de quartier)
- Communiquer sur les actions du service (supports municipaux, réunions publiques)

PROFIL RECHERCHÉ : Formation supérieure en droit, sécurité publique, administration publique ou équivalent
Expérience significative dans un poste similaire en responsabilité de service
Connaissance du statut de la fonction publique territoriale appréciée
Statut : titulaire, contractuel ou détaché
Permis B obligatoire

COMPÉTENCES REQUISES

Savoirs (connaissances théoriques) :

Cadre juridique de la sécurité publique et des pouvoirs de police du Maire
Réglementation du stationnement et de la circulation
Fonctionnement des collectivités territoriales et des marchés publics
Techniques de gestion budgétaire et de management public

Savoir-faire (compétences opérationnelles) :

Pilotage de projets et gestion d'équipes pluridisciplinaires
Élaboration et suivi d'indicateurs de performance
Maîtrise des outils de gestion du stationnement et de vidéoprotection
Gestion de crise et de situations d'urgence
Savoir-être
Sens de l'autorité et du dialogue
Rigueur, discrétion
Capacité d'analyse et de prise de décision
Diplomatie et gestion des conflits

CONDITIONS D'EXERCICE

Poste soumis à disponibilité (astreintes, interventions ponctuelles hors horaires)
Déplacements sur le territoire communal
Port d'équipements de sécurité selon les situations
Implication managériale et opérationnelle sur le terrain, nécessaire pour garantir la compréhension des contraintes métiers des équipes, la proximité avec les habitants, ainsi qu'une présence en commandement lors des événements majeurs ou des périodes de tensions particulières.

MOYENS MIS A DISPOSITION ET REMUNERATION

Logement pour nécessité absolue de service
Véhicule de service
Rémunération : statutaire, régime indemnitaire (ISFE part fixe et part variable), 13^{ème} mois et avantages sociaux (tickets restaurant, participation mutuelle et prévoyance)

Informations complémentaires et modalités de recrutement :

Vos avantages en rejoignant notre collectivité :

- temps de travail de 38h00 ouvrant droit à 25 jours de congés et 18 RTT, avec la possibilité d'aménager son temps de travail sur un cycle de 4.5 jours par semaine ou 1 semaine de 4 jours et 1 semaine de 5 jours.
- accompagnement dans la montée en compétences (formations)
- possibilité de souscrire à une mutuelle communale
- participation à la protection sociale sous condition
- adhésion au COS de l'Isère

Modalités de recrutement :

Adressez votre candidature avec CV et lettre de motivation **avant le 30 septembre 2026**, à Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu : recrutement@bourgoinjallieu.fr